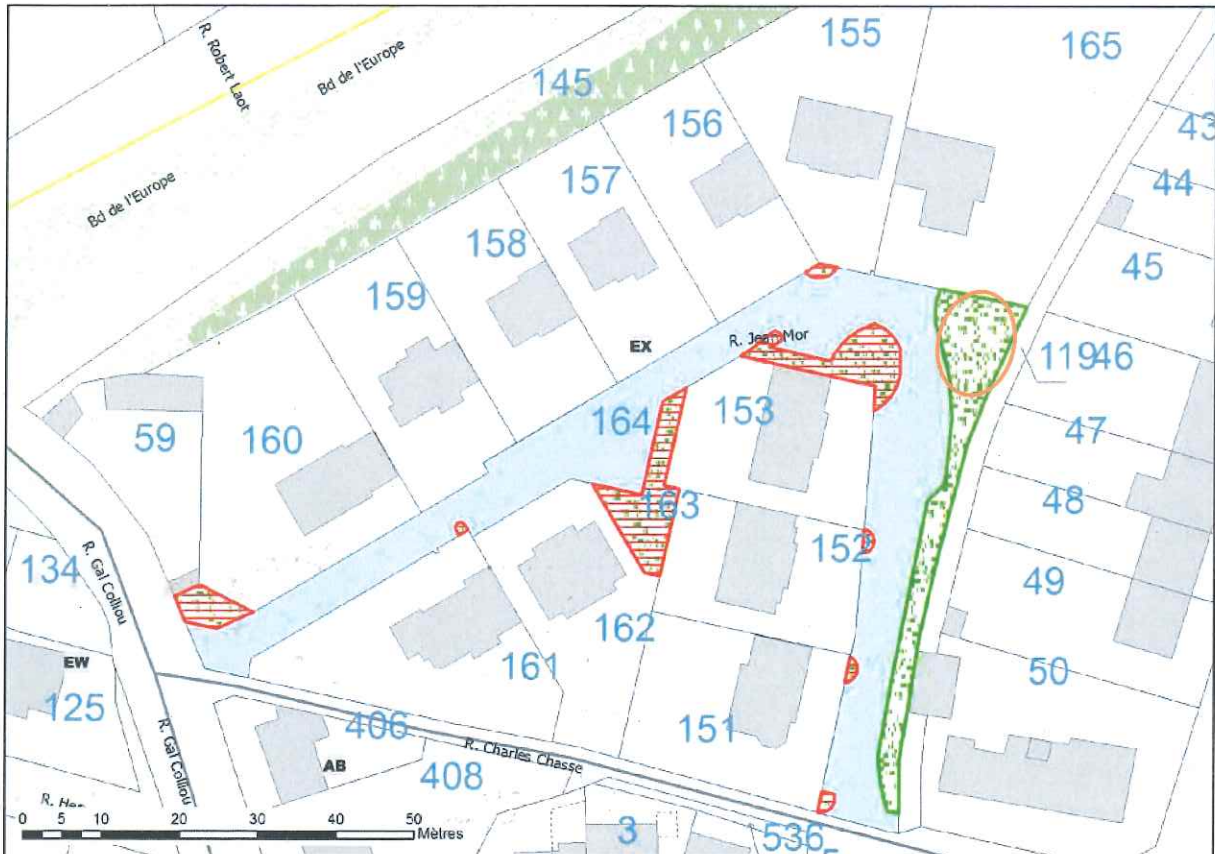


Pôle Espace Public et Environnement

Directions Espaces Verts – Voirie Réseaux Infrastructures – Ecologie Urbaine



Commission de classement du 28 Avril 2016 – Visite à la demande de la commission.

Avis de la commission :

En cas de demande des colotis, la voie répondant aux critères de classement serait transférée (hors réserves concernant les espaces verts).

La bande enherbée qui borde la voirie à l'est du lotissement devra être nettoyée avant transfert. Les quelques mètres endommagés en bordure de la parcelle 165 devront être remis en état avant transfert (zone entourée sur le plan). Les ilots attenants aux propriétés ne répondent pas aux critères de classement.

Présence d'une tranchée drainante récupérant les eaux pluviales sous l'espace vert face au 70 bis

Ouvrage et espace transférés avec la voie.

Ouvrage non accessible : tampon à mettre à la cote et à manoeuvrer.

Document d'arpentage à fournir.

Légende :

ESPACES VERTS:

	Transféré	Non transféré
Espaces végétalisés		
Zones en enrobé		
Espaces en stabilisé		

ARBRES :

- Transfert envisagé
- Transfert avec suppression
- Arbres non transférés

VOIRIE:

- Classé